



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Intérieur et sécurité publique : personnel

Question écrite n° 57309

Texte de la question

M René Dosière appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique sur la nomination des femmes à des postes de préfet et sous-préfet. Il souhaite connaître au 1er avril 1992 les postes occupés effectivement par des femmes.

Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre de postes territoriaux occupés par des femmes membres du corps préfectoral, au 1er avril 1992, s'élève au total à 24. Ce total se décompose de la manière suivante : préfets : 3 ; sous-préfets : 21 dont secrétaires généraux : 3 ; directeurs de cabinets : 5 ; sous-préfets d'arrondissement : 13. Il convient d'ajouter à cette liste 5 femmes faisant fonctions de directeurs de cabinet, nommées par arrêté ministériel, recrutées au titre de l'article 8 du statut des sous-préfets et appelées à être intégrées dans le corps électoral à bref délai.

Données clés

Auteur : [M. Dosière René](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57309

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : intérieur et sécurité publique

Ministère attributaire : intérieur et sécurité publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2018